

# Naturalité

La lettre de **FORÊTS SAUVAGES**

n°13 - Février 2014

## Edito

*« La préservation de la nature est un oiseau qui vole plus vite que la balle avec laquelle nous cherchons à l'atteindre. » Cette citation d'Aldo Leopold illustre bien l'urgence des actions de protection des espaces sauvages avec leur biodiversité la plus complète possible. Ce numéro de naturalité montre comment, en Nouvelle Calédonie, en Cantabrie ou dans l'Europe entière, la belle notion de rewilding progresse. Et en France, grâce à l'action de l'ASPAS, la première réserve de vie sauvage, sans l'inqualifiable compromis habituellement appliqué à ces territoires aux surfaces dérisoires, vient d'intégrer le réseau de Rewilding Europe. Belle année 2014 à tous avec des surprises comme seule la nature libre peut nous en offrir !*

Gilbert Cochet

# Sommaire

## HAUTS FAITS

→ Des réserves de vie sauvage /p. 3

## EN DIRECT DU FRONT

→ Congrès WILD10 : « Faire de l'Europe un lieu plus sauvage » d'ici à 2023 /p. 4

## «IF» LES INDIGNÉS DE LA FORÊT

→ Le Plan Pluriannuel Régional de Développement forestier (PPRDF) ou la Mutation sournoise de nos forêts vers le degré 0 de Naturalité /p. 5

## J'AI FAIT UN RÊVE

→ *Il était une Forêt*, il sera une Forêt /p. 7

## HAUTS LIEUX

→ La forêt de la haute Bers /p. 8

→ La Réserve Intégrale de Muniellos /p. 10

→ Forêt humide de Nouvelle-Calédonie, un patrimoine exceptionnel à protéger /p. 13

## PENSÉES SAUVAGES

→ En inTerrelation. /p. 17

→ Naturalité et discernements (première partie) /p. 18

→ Les mots pour le dire /p. 23

## BLOC-NOTES

→ Lu pour vous /p. 24

→ A ne pas rater ! /p. 26

→ Le bêtisier /p. 26

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS /p. 27**



© J.C. Génot

↑ Réserve biologique du Grossmann (Moselle).

## Naturalité

Lettre éditée par *Forêts Sauvages*  
4 rue André Laplace, 43000 Le Puy-en-Velay.

Courriel : [contact@forets-sauvages.fr](mailto:contact@forets-sauvages.fr)  
Site web : <http://www.forets-sauvages.fr>

Directeur de la publication : Gilbert Cochet.

Rédacteur en chef : Jean-Claude Génot.

Comité de rédaction : Pierre Athanaze, Bernard Boisson,  
Gilbert Cochet, Caroline Druesne, Jean-Claude Génot, Jean Poirot.

Conception graphique : Bertrand Dubois.

Remerciements à l'ensemble des auteurs et contributeurs,  
dont Marc Michelot, Sarah Noel, Magali Rossi, Danielle Schaeffer et  
Daniel Vallauri.

Photo de couverture : Parc national de Sumava (République Tchèque)  
© B. Boisson



Ce numéro a été édité  
avec l'appui financier du  
WWF-France.

Naturalité  
est optimisée pour  
être diffusée par voie  
électronique et lue  
à l'écran (Affichage  
/ Mode Plein écran),  
pour une empreinte  
papier minimale.

## Hauts faits

## Des réserves de vie sauvage



↑ Site de Châteauneuf-du-Rhône.  
© P. Athanaze

L'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) a créé, en son sein, le conservatoire Espace. Ce qui nous permet de mettre en réserve « intégrale » des sites naturels que nous jugeons important pour la préservation de la faune, et des milieux, avec ce qui nous semble le meilleur outil de protection du moment : l'acquisition foncière.

Ainsi, en 2011, c'est au pied du Vercors, sur la commune de Veronne (26), que 105 hectares (plus 4 tout récemment) ont été acquis. Protégeant ainsi de la tronçonneuse une forêt mixte, chênes pubescents, pins et autres... et du fusil, chamois, cerfs ou bécasse. Parmi ses particularités, la réserve du Grand Barry possède des stations de Genévrier thurifère, sans doute les plus septentrionales de France.

Depuis cet été, grâce à une donation de la FRAPNA Drôme, une ripisylve et deux lacs, sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône (26), pour une surface totale de 60 ha, sont venus compléter nos propriétés drômoise. Ce site en pleine vallée du Rhône sera désormais un havre de paix pour une nature qui a connu tellement de transformation au cours des 4 dernières décennies.

Mais comme la naturalité ne s'arrête, heureusement pas aux frontières de la Drôme, une généreuse Fondation privée, avec laquelle nous avons déjà mis en place de très grandes surfaces en « Refuge ASPAS », nous a offert 60 hectares de forêt sur la commune de Ploubezre (22). Cette nouvelle réserve est longée par le Léguer, petit fleuve côtier de l'ouest de la France qui coule dans le Trégor (C'est l'un des cours d'eau à saumons les plus réputés de France.). Cette réserve

permettra l'accomplissement d'une naturalité forestière devenue très rare dans cette région.

Ces trois propriétés feront l'objet d'une mise en réserve d'un type nouveau en France : les « Réserves de Vie Sauvage », toutes entières vouées à la nature dans ce qu'elle a de plus beau : sa naturalité. L'ASPAS, ne se satisfaisant pas de la politique des aires protégées, et de ses dérives devenues coutumières, a créé ce nouveau statut, qui correspond au statut 1b « zone de nature sauvage » de l'UICN internationale et en a déposé le nom. Ce label sera très prochainement adossé à ces trois propriétés.

Depuis début février 2014, la Réserve de Vie sauvage du Grand Barry a été intégré au réseau de Rewilding Europe. Elle est le premier site français à rejoindre ce réseau international qui regroupait déjà 25 sites dans 11 pays européens.

Le conservatoire Espace a également acquis quelques autres parcelles pour des projets qui prendront plus d'importance dans les mois ou années à venir, notamment dans le Massif central, dans un très beau partenariat avec Forêts Sauvages. De futures Réserves de Vie Sauvage. Le tout, sans la moindre subvention publique comme il est de coutume à l'ASPAS. Ce qui nous permet de « gérer » comme nous le souhaitons, et donc en libre évolution, ces superbes espaces sauvages. ■

Pierre Athanaze

En direct  
du front

## Congrès WILD10 : « Faire de l'Europe un lieu plus sauvage » d'ici à 2023

Le 10<sup>e</sup> Congrès mondial pour la nature sauvage (Salamanque, Espagne, 4-10 octobre 2013), a rassemblé plus de 1000 participants (scientifiques, gestionnaires d'aires protégées, ONG, représentants gouvernementaux, dirigeants autochtones, artistes...) venus de plus de 60 pays (65% d'Européens, 3 Français...), pour découvrir, échanger, créer des partenariats et lancer des projets de protection de la nature sauvage à travers le monde.

L'organisation de WILD10 en Europe, en 2013, n'est pas anodine. Sous le thème « Faire de l'Europe un lieu plus sauvage », cette édition a ouvert un large débat sur « une nouvelle vision de protection de la nature pour l'Europe », dans un contexte historique d'abandon de terres agricoles mais aussi de retour de certains animaux sauvages emblématiques.

Précédé d'un Forum intergouvernemental sur la wilderness (2-3 octobre), le Congrès consistait en de riches sessions plénières (4-6 octobre) suivis de nombreux ateliers (8-10 octobre). Concernant l'Europe, ce sont principalement Wild Europe,

Rewilding Europe, PAN Parks, le Wildland Research Institute (Leeds), ainsi que les experts espagnols et allemands qui ont fait part de leurs réalisations et projets futurs. Le groupe de contact Wilderness et nature férale du Comité français de l'UICN était représenté lors de la session de posters.

A l'issue du Congrès, un des documents phares publiés est la « Vision for a Wilder Europe » qui comprend un agenda d'actions à mettre en œuvre d'ici à 2023. Elle appelle les décideurs, entreprises, organisations et autres acteurs européens à adopter la non-intervention comme un principe de gestion, assurer la protection et le retour des grands prédateurs et grands herbivores, préserver les derniers espaces à haute naturalité (wilderness), faire du concept de ré-ensauvagement (rewilding) un nouvel outil de protection de la nature, mettre en place un leadership fort (sous l'auspice de l'Union européenne ou du Conseil de l'Europe),...

Par ailleurs, de nombreux projets originaux ont été lancés, dont Wild Cities coalition, Coalition WILD (mouvement de jeunes pour la nature sauvage),



© S. Noël

European Landowners Alliance for Wild Nature (alliance de propriétaires fonciers européens)...

La France est donc appelée à mobiliser tous ses acteurs pour mettre en œuvre cette Vision, en faveur de tous les écosystèmes. The WILD Foundation, Wild Europe, PAN Parks, le Wildland Research Institute, l'Agence fédérale allemande pour la protection de l'environnement et l'Université de Fribourg (Allemagne) ont communiqué leur volonté de coopérer avec le Comité français de l'UICN et d'accompagner la définition d'une stratégie française de protection et de restauration de la nature sauvage. ■

Sarah Noël

Lien vers les publications issues du Congrès :  
<http://resolutions.wild10.org/>


 IF\* Les Indignés  
de la Forêt

## Le Plan Pluriannuel Régional de Développement forestier (PPRDF) ou la Mutation sournoise de nos forêts vers le degré 0 de Naturalité

Le PPRDF est présenté soit de façon tendance « *comme un programme d'action opérationnel en faveur d'une mobilisation supplémentaire de bois dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt* », soit de manière plus assumée « *comme consistant simplement à définir : combien de m<sup>3</sup>, où, comment et avec l'aide de qui* ».

« *Approuvé par la Commission de la Forêt et des Produits Forestiers qui rassemble l'ensemble des parties prenantes dans la gestion et la conservation des habitats forestiers, ce plan se veut consensuel, partagé et transparent* ».

C'est sans doute dans cette optique de consensus, de transparence et de partage que le comité d'élaboration du PPRDF constitué de professionnels de la filière bois (les chambres d'agriculture, le CRPF, l'ONF, les communes forestières et les organisations de producteurs) exclut d'emblée les usagers et les Associations de Protection de la Nature en invoquant « *la nécessité de travailler avant tout avec les représentants de la production forestière et un souci d'opérabilité technique* » !

C'est sans doute pour les mêmes raisons que le Décret n° 2012-616 du 2 mai relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement (dont le PPRDF) n'est entré en application qu'à

partir du 1 janvier 2013 alors que tous les PPRDF auront déjà été validés ou mis à la disposition du public à cette date !

Cheval de Troie de l'introduction de la sur mécanisation de la récolte et de l'intensification de la gestion forestière calquée sur le modèle agricole mis en place dans les années 60, le programme du PPRDF se donne pour objectif la création d'infrastructures routières (dessertes, places de dépôts et aires de retournement) de dimensions et de densité standardisées et conséquentes au point d'être qualifiées d'« autoroutes en forêt » par les premiers observateurs de ce désastre environnemental et paysager\*. Les subventions de celles-ci proviennent de la chambre d'agriculture (notre Taxe Foncière Non Bâtie), de l'Union Européenne, de l'Etat, de la Région (nos impôts) à hauteur de 70% HT des travaux, les 30 % restant à la charge des propriétaires ou des municipalités.

Le PPRDF retient également dans son acharnement destructeur de naturalité, le principe du cloisonnement d'exploitation généralisé, un système de couloirs rasés mécaniquement d'une largeur de 4 mètres, espacés de 20 mètres, réservés à la circulation des engins (abatteuses, débardeurs, porteurs) venant se greffer sur le réseau de dessertes et dont les tracés rectilignes et le parallélisme s'accorderont avec la mono ligniculture principalement de résineux formatés, encouragée par un fonds d'aides à la plantation alimenté par des scieurs, des industries lourdes, des coopératives forestières, des exploitants forestiers, des pépiniéristes, le CRPF et les Chambres d'Agriculture. Un atout paysager supplémentaire certain pour un futur touristique !

Concernant ces massifs qualifiés de « sous exploités » par les professionnels du bois chez lesquels la fréquence de l'évocation du morcellement des parcelles en tant que frein à la mobilisation du bois tient lieu de litanie, comment ne pas faire le lien entre le remembrement des petites >>>

\* Pourquoi les Forêts Privées en Alsace sont défigurées ? Marie Marty Rue89 Strasbourg  
<http://www.rue89strasbourg.com/index.php/2013/11/04/societe/forets-privées-alsace-defigures/>

parcelles encouragé par le CRPF, établissement public, par une stratégie d'Animations subventionnées et de créations d'Associations Syndicales Autorisées et l'aveu concédant que « *pour les financiers, ce n'est qu'à partir de 50 ha que l'investissement devient pertinent* » (voir l'article *Très chère forêt française* par Marie de Greef-Madelin paru dans Valeurs Actuelles du 14 novembre 2013 p 57).

Dans ce contexte, n'y a-t-il pas lieu d'éprouver un profond malaise devant l'anticipation du comportement des petits propriétaires forestiers, publiée par un Centre Régional de la Propriété Forestière, misant sur le fait que « *les propriétaires délaissant leurs parcelles surtout s'ils doivent contribuer au paiement des chemins vendent plus facilement à des forestiers plus motivés* » au lendemain de la promulgation de la Loi Modernisation Agricole de juillet 2010 ?

Force est de reconnaître que pour mettre en place cette « restructuration foncière », on ne lésine pas sur les moyens et le cumul des niches fiscales tend à frôler l'obscène :

- exonération des 3/4 de la valeur des forêts pour le calcul de l'assiette de l'ISF ;
- exonération des 3/4 de la valeur des forêts pour le droit de succession (Loi Monichon) ;
- déduction de l'impôt sur le revenu pour les acquisitions de parcelles permettant de créer ou de conforter une forêt de surface comprise entre 5 et 30 ha ;
- prime à l'amélioration du foncier forestier attribuée à tout propriétaire forestier qui agrandit une unité de « gestion »...

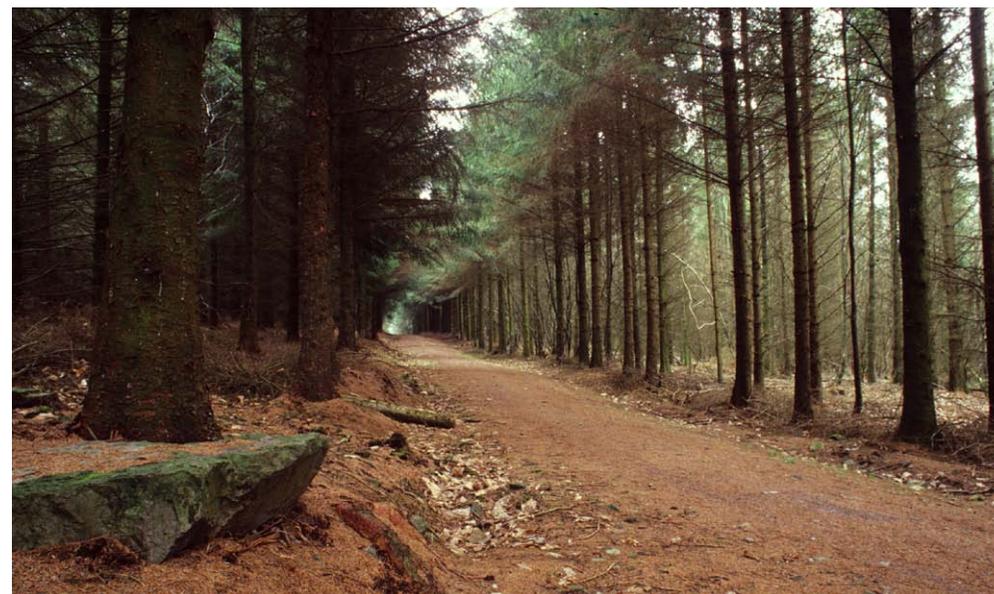
Ces aides à l'exploitation étant assujetties à une obligation de production et, donc, à la réalisation d'un programme de coupes (le plan simple de gestion), on ne peut s'interdire de considérer qu'elles constituent un procédé parfaitement déloyal par rapport aux propriétaires forestiers soucieux de préserver par une « non gestion », les autres fonctions psychosociales et

environnementales du milieu forestier, indispensables à la dignité de l'existence humaine.

Certes, il est inquiétant que les « *investisseurs ne soient plus seulement des particuliers, mais aussi des institutionnels – banques, fonds d'investissement* », et il est irritant que « *le rendement d'une forêt puisse atteindre 5% avec les avantages fiscaux, ce qui est loin d'être négligeable surtout comparé au rendement monétaire* », mais, face à l'instauration sournoise de ce qui n'est pas sans rappeler la féodalité, le citoyen mortifié, contribuable contraint de participer sous de fallacieux prétextes « verdissants » au massacre et à la privation des derniers espaces de nature relativement préservés qui lui restent, n'a qu'un seul devoir : l'insoumission devant les diktats de cette gestion « durablement » intensive pour le seul profit de ceux qui l'auront mise en place. ■

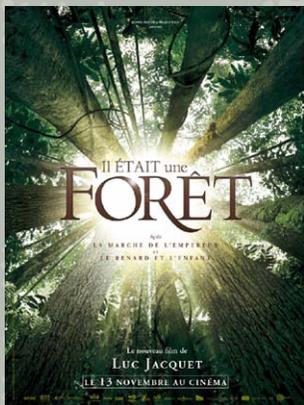
**Danielle Schaeffer**

Responsable du Réseau forêt d'Alsace Nature



J'ai fait  
un rêve...

## Il était une Forêt, il sera une Forêt



Faire un film sur la forêt, en donnant la primauté au règne végétal et non au règne animal était d'entrée de jeu un défi cinématographique. L'enjeu était de donner une écriture audiovisuelle nous permettant de sentir le mouvement intrinsèque des arbres, alors que nous voyons au réel ceux-ci dans leur apparence statique. En effet, la visite passagère d'un être humain dans une forêt primitive, à l'échelle temporelle de la

croissance arborescente ne vaut pas plus qu'un instant photographique terriblement fugace. Subordonner la forêt à un décor inerte en regard de tout ce qui bouge a toujours été la prédisposition de nos sens empiriques à travers notre culture. C'est précisément cette prédisposition que le botaniste Francis Hallé et le réalisateur Luc Jacquet ont voulu ébranler. Le faire est d'une importance première, car placer nos perceptions et notre conscience humaine dans la perspective du temps arborescent, sylvestre, écosystémique, donne sérieusement à resituer notre temps humain, ainsi que les impacts destructeurs

de notre puissance technologique sur les autres échelles du temps terrestre. Nous ouvrir au temps millénaire du moabi, c'est d'un seul coup prendre conscience du terrible déracinement de notre quotidienneté humaine dans sa modernité. D'un seul coup, nous nous sentons tout petits et nous pourrions nous éprendre d'amour pour la terrible vulnérabilité de ce temps organique, pourtant autrement plus étendu que ne l'a été jusque-là l'ère industrielle. Ce me semble le point de mire de ce film que de toucher notre corde sensible sur ce rapport au temps, afin de nous appeler urgemment à la sauvegarde des dernières forêts primitives. Ce film a une certaine pudeur à le dire, se retenant d'être militant. J'en vois la raison par le fait qu'il est plus que temps que la dimension profonde des forêts entre dans le temple autiste de notre culture et de nos médias. Il y a une gravité à témoigner de la déforestation sans glisser dans le pathos qui est à l'image de l'esprit scientifique. Que la marge semble étroite pour faire passer un ton juste dans ce message, pendant que les déforesteurs agissent dans une très large impunité !

Le film repose sur le témoignage d'une vie entière d'un botaniste, celle de Francis Hallé, témoin des cinquante années de disparition de forêts primaires, que les générations futures auront à déplorer pour longtemps. Un film paradoxalement plein de fraîcheur. Le botaniste en position de contemplatif, dessine la forêt dans les bras quasi-maternels de frondaisons séculaires : un symbole fort d'immersion dans le temps profond des forêts primaires, un appel puissant au recentrage humain dans le berceau à l'origine de son espèce. Le film réalisé par Luc Jacquet

m'est apparu comme un sérieux défi de réalisation. C'est faire le très grand écart que de pouvoir prendre le temps d'intégrer en sensibilité des ambiances de forêts en regard desquelles nos sensibilités sont terriblement désaccoutumées, et de l'autre côté manager toutes les lourdeurs techniques, financières administratives et humaines pour faire émerger ce film. Outre le très grand écart entre le mode contemplatif et le mode productif qui sont deux dispositions totalement opposées, c'est un très grand écart entre la sensibilité artistique pouvant être vécue en forêt et les critères actuels du monde cinématographique pour l'accepter. Je crois que ce film est certainement ce qui peut se faire de mieux pour s'adapter à son époque. Il l'a fait en essayant d'optimiser la rencontre entre le contenu scientifique, le sens pédagogique, et la touche poétique. Mais je crois, je rêve et j'espère ardemment que d'autres films viendront pour témoigner encore des profondeurs sylvestres. Dans le film *Il était une forêt*, nous est montrée toute la complexité symbiotique entre le règne animal et le règne végétal, en présentant malicieusement l'arbre maître du jeu pour sa pérennité à travers l'animal. Je rêve de films futurs témoignant que l'humanité ne peut grandir en sensibilité sans en vivre la profondeur dans tous les espaces primitifs de la terre, dont les forêts naturelles. Je rêve de films futurs témoignant de la symbiose entre l'éveil de la sensibilité humaine et l'épanouissement libre des règnes sauvages, avec des écritures audiovisuelles entièrement inédites provenant de la maturation même de nos sensibilités... ■

Bernard Boisson

# La forêt de la haute Bers

.....



Le département du Haut-Rhin (Alsace) est propriétaire de 668 ha de forêts réparties géographiquement en trois parties distinctes. Une de ces parties regroupe 12 massifs pour un total de 525 ha et se situe dans la vallée de la Doller, du Piémont (460 m) à la crête principale (1 252 m). La forêt de la haute Bers constitue un de ces 12 massifs avec 220 ha et occupe les parties les plus élevées jusqu'à la limite du département des Vosges (Lorraine). Elle surplombe les lacs du Neuweiher et des perches, tous deux propriétés du département. Le lac des perches est une des rares retenues d'eau du massif vosgien accessibles uniquement à pied, ce qui renforce son caractère sauvage, entouré de forêts sur éboulis. Située dans les Vosges cristallines, la forêt de la haute Bers est normalement de la hêtraie-sapinière avec des érablaies sur pentes rocheuses ainsi que sorbiers des oiseleurs et alisiers blancs. Comme partout dans le massif vosgien, l'empreinte humaine est bien visible et les milieux, aujourd'hui jugés « naturels », ont été exploités parfois de façon intensive au cours des siècles précédents. >>>

C'est le cas de cette forêt où, à l'exception de certaines fortes pentes, toujours occupées par de la forêt, une grande partie de ce massif, déboisé depuis des siècles, était en pâturage jusqu'à la première guerre mondiale. Puis certains pâturages ont été plantés en épicéas vers les années 1920. Il reste aujourd'hui des murets de pierre qui témoignent de cet ancien usage ainsi que des gros hêtres ayant poussés en milieu ouvert. La partie sommitale est une prairie où viennent pâturer des chamois et qui fut occupé par le grand tétras jusque dans les années 1990. Une partie des hêtraies actuelles, relativement jeunes, sont issues de coupes de taillis qui servaient à la fabrication de charbon de bois. Là encore, la multiplicité des anciennes cépées de hêtre, les emplacements pour les charbonnières et la toponymie des lieux (col des charbonniers) attestent de l'importance de cette activité qui eut son heure de gloire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>.

Cette forêt dont 60% est laissée en libre évolution par le département gagne en naturalité mais constitue un bel exemple de nature férale (nature utilisée de façon intensive par l'homme sous forme de pâturage, de coupes pour le charbon de bois et de plantations puis abandonnée à la dynamique naturelle). Malgré une composition et une structure éloignées de la forêt naturelle (pessières, présence de



© J.C. Génot

douglas isolés, anciens taillis de hêtres), le potentiel de naturalité est là, notamment grâce aux fortes pentes avec éboulis, une falaise rocheuse occupée par le faucon pèlerin (rocher du corbeau), des parties en hêtraies-sapinières plus anciennes et un choix du propriétaire qui a entériné l'option naturalité dans son plan d'aménagement forestier.

En matière faunistique, le massif de la haute Bers a vu la disparition du grand tétras il y a un peu plus de 20 ans et plus

récemment celle du lynx (réintroduit dans les Vosges du sud en 1983) qui, victime du braconnage, est aujourd'hui au seuil de l'extinction dans le massif vosgien alors que le loup vient juste d'arriver. Du côté des ongulés sauvages, le chamois est bien présent mais pas le cerf. Le faucon pèlerin niche, le grand corbeau fréquente les crêtes et les chouettes de Tengmalm et chevêchette y seraient nicheuses (comm. pers. Patrick Foltzer).

La libre évolution comporte toutefois une exception puisque des travaux en faveur de la biodiversité et plus particulièrement du grand tétras ont été réalisés dans le cadre de Natura 2000 (333 ha des forêts du département y figurent) sur 19 ha en 2012 et 28 ha en 2013 dans le cadre du projet FIBRE (Fonds d'Investissement pour la Biodiversité et la Restauration Ecologique), consistant à créer des ouvertures dans la hêtraie et dans les pessières pour faire réapparaître la myrtille et permettre le maintien et le développement des sapins, des sorbiers et des alisiers, et à éliminer le douglas. Bien que cet oiseau emblématique ait disparu de cette zone depuis plus de 20 ans pour des raisons anthropiques (braconnage, activités de ski nordique, création d'une piste de ski alpin dans la station voisine, coupe rase effectuée par le propriétaire

d'une ferme auberge dans une hêtraie pourtant protégée (Labigand et Munier. 1989. Grand tétras et tourisme hivernal, historique d'une place de chant dans les Hautes Vosges. *Ciconia* 13 : 19-30), des travaux ont été effectués dans le cadre d'un programme de restauration de l'habitat du Grand tétras sur le massif vosgien pour développer ses capacités d'accueil et permettre ainsi la recolonisation en favorisant les connexions entre les différents noyaux de sous-population.

La gestion de ces forêts publiques est exemplaire puisque sur les 668 ha, 396 ha sont en libre évolution et sur les 272 ha exploités et gérés pour devenir des peuplements irréguliers avec des espèces autochtones, 39 ha ont été classés en îlots de sénescence. ■

**Jean-Claude Génot**

Mes remerciements vont à Didier Schott du service Environnement et Agriculture du Conseil Général du Haut-Rhin, responsable du suivi des forêts du département, pour m'avoir guidé dans ce massif de la Haute Bers et avoir relu ce modeste compte-rendu.

# La Réserve Intégrale de Muniellos

.....



Au Nord-Ouest de l'Espagne, à l'Est de la cordillère cantabrique, la réserve intégrale de Muniellos constitue une véritable et heureuse exception dans un pays où, peut être encore plus qu'ailleurs en Europe, les milieux forestiers ont été soumis à une très forte pression anthropique depuis des millénaires.

Située à l'extrême Sud Est de la province des Asturies et intégrée au récent « Parque Natural de las Fuentes del Narcea y del Ibias », la réserve intégrale a été créée en 1982 sur une superficie de 2 695 ha. Elle a ensuite fait l'objet d'extensions classées en « zones tampons » et qui portent sa superficie totale à 5 644 ha. Elle est par ailleurs incluse dans la Réserve de Biosphère créée en 2000 sur une bonne partie du parc naturel et intégrée au réseau Natura 2000 (ZPS pour les oiseaux forestiers)<sup>1</sup>.

Cette réserve est un bel exemple de ce qui peut être réalisé en matière de retour à la naturalité compte tenu de l'exploitation importante que ce territoire a connu à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est paradoxalement l'intensification de l'activité >>>

<sup>1</sup> <http://www.asturias.es/medioambiente/articulos/ficheros/Reserva%20de%20la%20Biosfera%20de%20Muniellos.pdf>

forestière après la dernière guerre mondiale qui a entraîné sa protection sur décision de l'état espagnol qui décidait en 1973 de racheter cette « propriété industrielle » au profit de l'Institut pour la Conservation de la Nature (ICONA). Sur la zone centrale, strictement protégée, l'exploitation forestière et la chasse sont donc interdites depuis cette date. Le pâturage du bétail est également proscrit.

C'est sans doute ce « lourd passé » qui fait que cette réserve n'apparaît pas dans le récent pré inventaire du WWF sur les forêts anciennes de « l'écorégion méditerranéenne » bien que certains secteurs épargnés par l'ancienne exploitation abritent quelques arbres monumentaux méritant une attention toute particulière.

Sur le plan strictement biogéographique, Muniellos se situe en fait dans le domaine atlantique (pluviométrie moyenne de la région égale à 1800 L/m<sup>2</sup>) bien que les influences alpines (chaîne des Cantabriques) et méditerranéennes (la meseta n'est pas loin) soient perceptibles.

Dans un contexte orographique où les pentes sont fortes (l'altitude varie entre 650 et 1685 mètres), la réserve est parcourue de plusieurs torrents et quatre petits lacs d'origine glaciaire, les « lagunas », sont perchés au fond de la vallée principale.

Sur le plan géologique, les roches anciennes et en majorité siliceuses favorisent une végétation acidophile.

Bien que cette configuration permette une importante diversité de milieux, c'est évidemment la forêt qui occupe la plus grande partie de la réserve, constituant un paysage particulièrement original (et originel !) dans cette région où l'élevage reste très développé.

Ici, la chênaie est omniprésente. Le hêtre, en limite occidentale de son aire de répartition et peu favorisé par le substrat, se fait rare tout comme l'érable sycomore et le frêne qui recherche pour sa part les fonds de vallon.

Si le chêne pédonculé se réfugie sur les parties basses et plus humides, c'est le chêne sessile qui domine largement et recouvre la majeure partie des pentes en compagnie de l'hybride *Quercus x rosacea*, plus xérophile et commun sur les parties hautes et ensoleillées. Le chêne tauzin est également présent mais plus localisé sur quelques stations bien exposées à basse altitude. Enfin, on peut encore rencontrer quelques spécimens de chêne rouge, témoins de la période d'exploitation de la forêt. >>>

Vieux chêne. →  
© M. Michelot



Le bouleau pubescent « nord ibérique » *Betula pubescens celtiberica* est sans doute l'essence la plus fréquente en dehors du genre *Quercus*. On la trouve fréquemment en bordure des landes d'altitude dominées par la bruyère arborescente et l'ajonc nain, ou en marge de zones rocailleuses ou de pierriers.

Quelques arbres particulièrement remarquables sont disséminés sur certaines stations difficiles d'accès comme celle de « Fonculebrera ». On peut observer là quelques spécimens pluri centenaires comme ce chêne à l'aspect « monstrueux » et difficilement descriptible qui atteint 7 m de circonférence, ou ces houx dont les dimensions paraissent véritablement... surnaturelles : plus de 20 m de hauteur et 70 cm de diamètre.

Moins spectaculaires, les lichens forment également un cortège tout aussi remarquable à Muniellos. Une étude de 2005 a permis de répertorier plus de 500 espèces dont certaines extrêmement rares et même inconnues initialement en Europe<sup>1</sup> Du coup, la flore vasculaire avec « seulement » 400 espèces, semblerait presque banale malgré l'endémique *Ranunculus parnassifolius muniellensis*, une sous-espèce de renoncule plutôt rupicole.

Quant à la faune, elle n'est pas en reste, et ce, pour la plupart des groupes. On remarquera notamment les 400 espèces de lépidoptères nocturnes ou la grande variété des amphibiens tels que le triton de Bosca fréquentant les petits lacs ou le fameux chioglosse, élégante salamandre endémique du Nord-Ouest de la péninsule ibérique cherchant refuge sous les pierres aux bord des ruisseaux forestiers.

Les mammifères attirent évidemment plus l'attention même s'ils restent des plus discrets. La genette trouve à Muniellos un milieu idéal. La loutre et le desman fréquentent l'aval des torrents. Mais la réserve tire sa plus grande renommée de la présence des grandes espèces emblématiques. Le loup fréquente plutôt les marges de la réserve, plus dégagées, alors que l'ours visite assidûment la chênaie à l'automne.

Par contre les ongulés sont peu fréquents hormis le chevreuil et le sanglier. L'isard des Cantabriques *Rupicapra pyrenaica parva*, en limite occidentale de son aire est relativement rare et le cerf, pratiquement absent, alors qu'il abonde dans bien des secteurs des Asturies.

Pour les oiseaux, ce sont bien sûr les espèces forestières qui dominent avec, en figure de proue, le grand tétras dont la forme régionale *Tetrao urogallus cantabri-*

*cus* reste fragile malgré la grande attention dont il fait l'objet de la part des scientifiques espagnols. Il trouve à Muniellos un milieu particulièrement favorable et plus d'une vingtaine de coqs seraient présents sur la réserve.

Longtemps ignorés et réservés aux initiés, la réserve intégrale et le patrimoine naturel local font aujourd'hui l'objet d'une mise en valeur écotouristique importante : maison du Parc Naturel à Cangas del Narcea (le « chef-lieu ») ; centre d'interprétation à Oballo, village contigu à la réserve. Pourtant, la fréquentation reste encore

modeste si on la compare à celle du Parc Naturel de Somiedo, plus renommé.

Aux antipodes des vieilles forêts d'Europe orientale, celle de Muniellos mérite donc le détour dans un environnement naturel régional remarquable agrémenté d'un patrimoine bâti original. ■

Marc Michelot

**Bibliographie consultable sur :**  
<http://dialnet.unirioja.es/servlet/busquedadoc?t=muniellos&db=1&td=todo>

Merci à Marie Christine Boutier pour son aide à la rédaction et à l'illustration de cet article

## Visiter Muniellos

La zone strictement protégée de la réserve est ouverte au public sur inscription préalable auprès de la maison du Parc ou de l'Office du Tourisme de Cangas del Narcea. Mais seules 20 personnes sont admises par jour ! Par ailleurs, la réserve est ouverte de 9h à 19 h. Un peu court et frustrant pour pleinement profiter des lieux !

Deux sentiers existent à partir de la maison forestière de « Tablizas » reconvertie en centre d'accueil. Le premier, aménagé dans la première partie, suit le fond du vallon principal et monte jusqu'aux lacs. Le second, plus long et beaucoup plus sauvage, rejoint aussi les lacs mais permet d'accéder à la source temporaire de « Fonculebrera » et d'admirer les arbres monumentaux (chênes et houx). Itinéraire à privilégier donc, malgré les réticences du personnel d'accueil, à condition de ne pas traîner en route si l'on veut faire le tour complet dans le temps imparti.

<sup>1</sup> <http://www.herbmedit.org/flora/15-453.pdf>

# Forêt humide de Nouvelle-Calédonie, un patrimoine exceptionnel à protéger

.....



## Une flore exceptionnelle, issue d'une histoire mouvementée

Il y a environ 250 millions d'années, ce qui allait constituer la Nouvelle-Calédonie se trouvait à la périphérie du continent de Gondwana. Lorsqu'il a commencé à se disloquer, ce fragment s'est détaché, entraîné vers le nord par le mouvement des plaques. 213 millions d'années plus tard, les mouvements des plaques entraînent des bouleversements géomorphologiques à l'origine des roches ultramafiques, qui occupent actuellement 5 500 km<sup>2</sup> de l'archipel (soit 1/3 de la Grande Terre, l'île principale alors qu'ils ne représentent qu'environ 1% de toutes les terres émergées). L'exceptionnelle biodiversité de l'archipel commence alors à se mettre en place, à partir de transports à grandes distances, puis d'une évolution isolée, avec des phénomènes de spéciation marqués, arbitrés par le climat, l'orographie et la diversité des substrats géologiques.

## Des écosystèmes forestiers fortement menacés

La Nouvelle-Calédonie a été désignée comme l'un des 34 hauts lieux mondiaux de la biodiversité : un haut lieu contenant au moins 1 500 espèces de plantes vasculaires endémiques et ayant perdu au moins 70 % de leur végétation primaire. La flore calédonienne comprend 3 350 espèces de plantes vasculaires autochtones, ce qui la classe au 3<sup>e</sup> rang mondial pour son taux d'endémisme de 76 %. Par ailleurs, il ne reste plus que 30 % du couvert forestier original (400 000 ha) en forêt humide et 1 % (4 500 ha) en forêt sèche.

Les principales menaces sont les activités minières, les incendies et les espèces envahissantes. Ces pressions conduisent à une réduction et une dégradation drastique des habitats naturels.

80, à plus de 90 % selon les massifs, du couvert forestier initial ont été détruits par le feu, laissant place à des maquis ou des forêts secondaires avec une flore appauvrie. Si cette perturbation a toujours existé sur le territoire, sa fréquence est aujourd'hui beaucoup trop élevée pour permettre une restauration des écosystèmes dégradés. Des études sociologiques tentent de comprendre les pratiques et les représentations liées à l'usage du feu,



© M. Rossi

afin d'organiser les moyens de lutte et de prévention.

L'exploitation à ciel ouvert du nickel, depuis 1874, détruit le couvert forestier non seulement par les décapages sur les sites miniers, mais aussi par le déversement des déblais sur les pentes des massifs. Même si les méthodes évoluent, la végétation des sols ultramafiques reste gravement menacée par ces pratiques impactant très fortement l'environnement.

Enfin les espèces envahissantes constituent une menace plus insidieuse, moins étudiée à ce jour. La prédation des semences par les rats, l'abrutissement de la régénération par les cerfs, et le retournement du sol par les cochons sauvages affectent profondément les écosystèmes forestiers et pourraient à terme modifier et appauvrir considérablement la composition du couvert.

## La forêt humide, vers une prise de conscience ?

En 2001, le programme Forêts sèches prenait vie, rassemblant 9 partenaires pour lutter contre la disparition de la forêt sclérophylle. Le programme est maintenant porté par le Conservatoire des Espaces Naturels, créé en 2012. Toutefois, il n'existe à ce jour aucun programme de conservation de cette ampleur concernant la forêt humide. Cet écosystème, qui couvre 20 % du territoire, est pourtant le biome le plus riche de l'archipel Calédonien avec 83% d'espèces endémiques. Il constitue un patrimoine naturel exceptionnel avec plus de 2 000 espèces végétales et des animaux emblématiques de l'île.

Préserver cette biodiversité rare et menacée est donc un enjeu majeur et un beau défi à relever ! ■

**Magali Rossi**

Je tiens à remercier Messieurs Tanguy Jaffré, Thomas Ibanez, Christian Papineau et Philippe Birnbaum pour leur relecture ainsi que les références bibliographiques mises à ma disposition.

### Pour en savoir plus

<http://www.noeconservation.org/index2.php?rub=12&srub=46&ssrub=537&goto=contenu&titre=Palmyres+%26+Conif%E8res> >>>

## Evaluation rapide de la naturalité de la forêt humide calédonienne

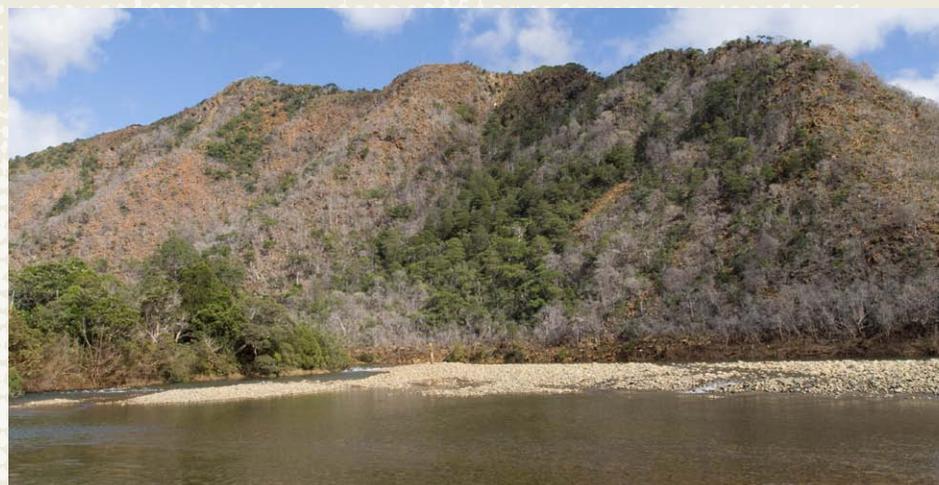
- **Diversité des espèces d'arbres** : Importante par rapport aux forêts métropolitaines (100 à 120/ha), mais inférieure aux autres forêts pantropicales (à l'échelle d'une parcelle).
- **Endémisme** : exceptionnel, parmi la faune (cagou, gecko à crête, notou, roussettes) et la flore (par exemple *Amborella trichopoda* et *Parasitaxus usta*).
- **Indigénat** : Présence d'espèces envahissantes animales (rats, cerfs, cochons) et végétales en lisière et dans les zones dégradées (parmi lesquelles pin caraïbe, *Miconia* ponctuellement, faux poivrier, faux-mimosa, le figuier de Barbarie, lantana, etc.).
- **Complexité structurale** : Surfaces terrières globalement élevées (> 45 m<sup>2</sup>/ha pour un DBH > 10 cm). Hauteur moyenne de la canopée de 20 à 25 m. Densité pour les diamètres < 30 cm 2 fois plus élevée que la moyenne pantropicale, mais 2 fois plus faible pour les tiges > 60 cm de diamètre. Moins de 3 arbres/ha dépassent 1 m de diamètre. Sous-bois dense. Structure affectée par l'abrutissement par les cerfs (suppression ou réduction du sous-étage et de la régénération) et les feux au niveau des lisières (simplification de la structure verticale et homogénéisation de la structure horizontale).
- **Maturité** : Présence de vieux arbres dans les zones préservées. L'âge très variable selon les espèces moins de 100 ans pour *Alphitonia*, *Nothofagus*, plusieurs centaines d'années pour le Houp, les Kaoris (notamment le Kaori de

montagne, *Agathis montana* : un individu de 80 cm de DBH aurait entre 1100-1300 ans selon une datation au carbone 14). Parmi les records de DBH connus, figurent *Agathis lanceolata* 2,7 m, *Arillastrum gummiiferum* (chêne gomme) 2,3 m, *Neoguillauminia cleopatra* (faux-noyer) 2 m, *Araucaria columnaris*, 190 cm. Rajeunissement par les feux, l'exploitation forestière des années 1980 ou des perturbations naturelles (cyclones) dans la majorité des secteurs. Aucune donnée n'existe concernant les volumes de bois mort.

- **Dynamique** : Peu de forêts n'ont fait l'objet d'aucune perturbation sur une longue période, beaucoup de forêts sont secondarisées.
- **Continuité spatiale** : Globalement très fragmentée que ce soit au Sud (massifs miniers) ou en Province Nord (basses

et moyennes altitudes). Quelques grands massifs forestiers existent encore dans le Nord (ensemble du Mont Panié, de l'Aoupinié). Couvert plus continu en Province des Iles.

- **Ancienneté** : Pas d'agriculture sur substrats ultramafiques, un peu d'agriculture vivrière sur les sols volcanosédimentaires et calcaires, mais globalement les zones boisées sont des forêts anciennes.
- **Empreinte humaine** : Forte, principalement du fait incendies sur l'ensemble du territoire et des mines sur les massifs de roches ultramafiques (terrains miniers).
- **Sentiment de Nature** : Dépend fortement des secteurs sur lesquels on se trouve, au sein d'un massif peu perturbé (Mont Panié) à très faible dans une forêt dégradée à la fois par les feux et l'exploitation minière.



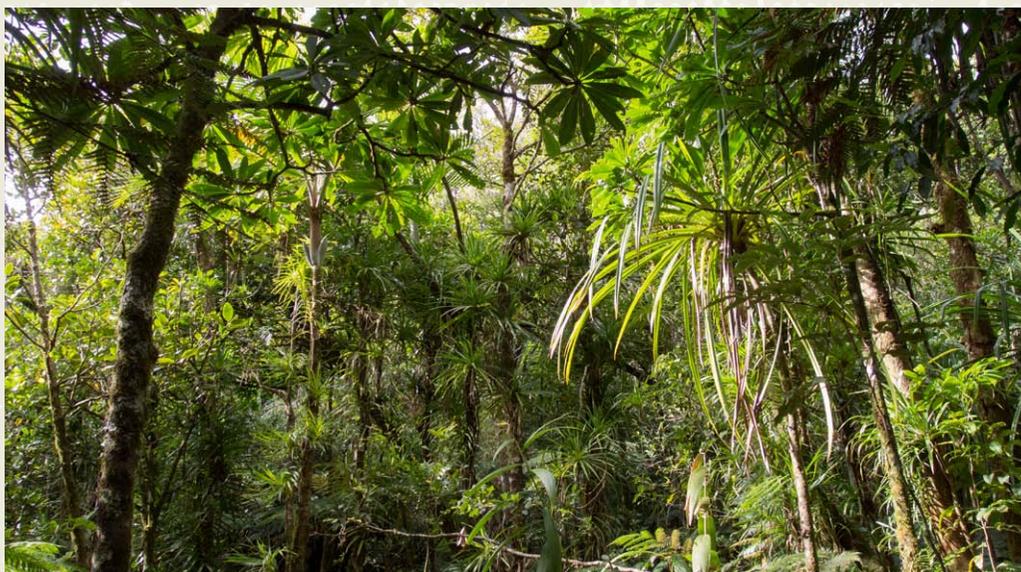
© M. Rossi

## Le programme Palmiers et Conifères de Noé Conservation



Un programme a été initié en 2009 par Noé Conservation, choisissant de se baser sur des espèces porte-drapeaux, les palmiers et les conifères, espèces emblématiques de la forêt humide. Ils sont également des symboles forts dans la culture kanak. Avec 38 espèces de palmiers et 45 espèces de conifères endémiques, la Nouvelle-Calédonie détient un record mondial de diversité pour ces groupes, qui restent pourtant en grande partie méconnus. Le programme s'articule en cinq composantes. Il cherche tout d'abord à améliorer les connaissances de ces espèces rares et menacées, via des partenariats avec les instituts de

recherche locaux et des inventaires participatifs auprès des tribus. Cette étape est un préalable nécessaire à l'élaboration de plans de conservation des espèces ciblées, parallèlement à la mise en place d'une meilleure gestion des espaces qui les abritent. Deux composantes permettent l'implication des communautés locales, à travers du développement communautaire (mise en place de pépinières, de sentiers botaniques en tribus), de la sensibilisation (notamment pour les feux de brousse) et de l'éducation (campagne d'éducation à la forêt). Le programme repose sur une démarche de partenariat, que ce soit avec les autorités coutumières et les communautés locales, les institutions publiques ou d'autres acteurs de Nouvelle-Calédonie et à l'international.



← La réserve du Mont Panié, aire protégée de forêt humide en Province Nord.  
© M. Rossi

### Références

Ibanez T., Munzinger J., Dagostini G., Hequet V., Rigault F., Jaffré T., Birnbaum P., 2013. Structural and floristic diversity of mixed tropical rain forest in New Caledonia : new data from the New Caledonian Plant Inventory and Permanent Plot Network (NC-PIPNN). *Applied Vegetation Science*, (sous-presses).

Jaffré T., Munzinger J., Dagostini G., Rigault F., Tinel-Fambart J., Barrabé L., Pillon Y., Lowry P. 2009. Les conifères des massifs sur roches ultramafiques (terrains miniers) de Nouvelle-Calédonie : situation actuelle et propositions de mesures pour une meilleure conservation. *IRD Nouméa*. 17p.

Jaffré T., Veillon J.M., Rigault F., Dagostini G., 1997. Impact des feux de brousse sur la flore et les groupements végétaux. *Rapport Orstom*, pages 1-45.

Jaffré T., Veillon J.M., 1990. Etude floristique et structurale de deux forêts denses humides sur roches ultrabasiqes en Nouvelle-Calédonie. *Bulletin du Museum d'histoire naturelle de Paris*. 4ème série, 12, section B, Adansonia, 3-4 : 243-273.

Lowry P., Munzinger J., Bouchet P., Géaux H., Bauer A., Langrand O., Mittermeier R.A., 2004. New Caledonia. In : Mittermeier R.A. et al. (eds), *Hotspot revisited : Earth's Biologically Richest and Most Terrestrial Ecoregions*, CEMEX, Mexico pp. 193-197.

L'Huillier L., Jaffré T., Wulff A., 2010. Mines et Environnement en Nouvelle-Calédonie : les milieux sur substrats ultramafiques et leur restauration. Editions IAC. Nouméa. Nouvelle-Calédonie. 412 p.

Myers N., Mittermeier R.A., da Fonseca G.A.B, Kent J. 2000. Biodiversity hotspots for conservation priorities. *Nature* 403 : 853-858.

Udo N., 2011. Feu, ressources naturelles et territoires : perceptions, usages et mode de gestion. *Rapport M2IEGB*. Université de Montpellier II. 26 pages + annexes.

## En inTerrelation

*« Nous devons insister pour que toutes les lois et toutes les actions de notre administration d'état soient animées des principes de protection de la nature. C'est la seule voie par laquelle nous pourrions laisser à nos successeurs une Roumanie aussi riche en beautés et en trésors naturels que nous l'avons héritée de nos prédécesseurs et que tout le monde connaît. Ces trésors naturels sont d'une importance éthique, scientifique et économique inestimable. Nous créerons ainsi une atmosphère qui sera la source la plus puissante d'un sentiment patriotique bien compris et du sentiment de solidarité culturelle et universelle qui devra animer l'humanité dans l'avenir. »*

Alexandru Borza,  
*Problema protectiunii naturii în România,*  
Cluj 1929.

Parc national de Retezat →  
(Roumanie).  
© B. Boisson



# Naturalité et discernements (première partie)

.....

## Biodiversité et Naturalité

D'abord faudrait-il distinguer la définition fondatrice de Wilson sur la *biodiversité énoncée* dans un sens très ouvert, et l'usage commun, plus réducteur qui en est fait par la suite. De même, convient-il de prendre garde que le terme *naturalité*, à son tour ne passe pas dans le filtre réducteur de nos mentalités. Ici, vont plutôt être discernés l'usage réducteur du terme *biodiversité* et l'ouverture de conscience que les tenants du terme *naturalité* entendent soutenir, tant en contrepoint de rééquilibrage qu'en percées nouvelles.

Pour énoncer ce discernement par le raccourci d'une métaphore pédagogique, si nous comparons un écosystème à un orchestre, nous verrons vraisemblablement les tenants de la biodiversité se focaliser sur les instrumentistes, leurs catégories, leurs nombres respectifs, leur répartition, leur organisation. Les tenants de la naturalité s'intéresseront davantage à la musique jouée, à l'organisation de

tous par rapport à cette musique. L'interface de conscience entre les tenants de la biodiversité et les tenants de la naturalité s'accorderont sans doute avant tout sur l'organisation de l'ensemble ; la biodiversité se focalisant plus sur sa structure, la naturalité sur ses dynamiques. Mais par-delà, chacun a son versant de prédilection, les tenants de la biodiversité étant plus engagés dans une vision statisticienne de la nature comme pour se mettre en compatibilité de langage avec les statistiques du monde économique. Chez eux, la nature s'exprime davantage en terme de *quotas* alors que chez les tenants de la naturalité, celle-ci s'exprime en terme de *gradients*. C'est comme si nous avions dans les sciences, une division polaire entre des études quantitatives et des études qualitatives, au risque même que l'intelligence du qualitatif ne soit pas toujours reconnue des cerveaux exclusivement comptables. L'analyse est l'outil de l'intelligence quantitative. Le discernement est l'outil de l'intelligence qualitative. Il est assez frappant de

remarquer que l'intelligence quantitative a tendance à s'enfermer dans le cloisonnement disciplinaire, l'hyper-spécialisation, quand l'intelligence qualitative a tendance à s'ouvrir à la maturation interdisciplinaire. Je souhaite présenter ce distinguo devant une autre remarque que je considère comme un énoncé essentiel : *seule une société (ou une civilisation) complètement ouverte à la maturation interdisciplinaire soutient sa compatibilité avec la nature qu'elle côtoie, tant celle-ci est constituée d'écosystèmes où tout est profondément inter-relié dans la maturation du Vivant. Une société morcelée dans le cloisonnement disciplinaire et dans l'hyper-spécialisation, outre que de présenter les symptômes d'une mise sous tutelle sous toutes formes de despotisme que l'on peut imaginer, est une société violemment incompatible avec les principes de la nature.*

En son temps, Stephen Jay Gould montrait à quel point le fond de conscience religieux ou athée conditionnait les découvertes chez les scientifiques engagés >>>



à comprendre l'évolution du Vivant. Aujourd'hui, un observateur équivalent montrerait sans doute la dépendance ou l'indépendance du scientifique par rapport à une culture technocratique conditionnée aux intérêts économiques et aux collusions d'esprits qu'elle infléchit. Il y a là, une ligne de démarcation tout à la fois tacite, et évidente. De là, à la corroborer à celle qui se dessine entre *biodiversité* et *naturalité*, les questions sont ouvertes. « La biodiversité » est-elle le plus loin qu'une culture fondée sur des intérêts économiques se permet ? La biodiversité est-elle le chapitre de queue dans l'écologie politique, loin derrière les énergies renouvelables, les risques climatiques, et ledit « développement durable » ?

*La naturalité* arrive-t-elle au point de bascule d'une civilisation où il nous faut inventer l'après Occident ?

Le système de valeurs de notre Occident contemporain a eu besoin du clivage pour s'affirmer. Je ne peux résister à l'attester par un symptôme manifeste dans le monde de l'art entre la période de l'*art moderne* (environ 1914-1960) et la période de l'*art contemporain* (environ 1950-2013). A l'époque de l'art moderne, poètes, peintres, sculpteurs se fréquentaient, vivaient en interdisciplinarité interactive.

C'est absolument flagrant chez les surréalistes. Depuis l'art contemporain, nous avons une séparation plus marquée entre les plasticiens et les poètes. Cela ne reflète pas moins une séparation de langage, de vision... Le clivage codifié entre *art conceptuel* et *art poétique*, ne détient-il pas un air de ressemblance avec un certain clivage entre *biodiversité* et *naturalité* ? A ceci près que le clivage apparaissant dans le monde naturaliste représente une porte de sortie à nos divisions de conscience, un retour à une conscience unitaire. Sur la voie du retour à la complétude d'une culture, peut-être ne faudrait-il pas oublier la *géopoétique* énoncée par Kenneth White.

Quand nous remarquons le lien entre science et art, l'impression vient vite que l'art associé à la *biodiversité* se cantonne à une décoration esthétisante de discours rationalisant. L'art semble là sous tutelle de la science sans être porteur d'une maturation de conscience véritablement autonome et complémentaire. Ce type de rapport rappelle l'ancien rapport hommes/femmes à l'époque où les femmes n'avaient pas le droit de vote. Du reste, on ne voit pas le mot biodiversité s'incorporer dans le langage poétique. Comment le pourrait-il ? C'est avant tout un concept. Non point une notion. A l'inverse le terme *naturalité* n'est pas moins

une notion qu'un concept. En ce sens, il n'est pas désincarné. Il est plus ouvert, plus extensible dans un champ interdisciplinaire. Il permet la rencontre équitable poésie/science et ouvre tout un champ philosophique au point de croisé. La science est expérimentale. La poésie est expérientielle. Leur point de rencontre repose en profondeur la question du rapport de l'humain avec la nature, bien au-delà d'une consommation touristique de compensation. C'est un fait quand même très notoire de voir sur deux colloques *Naturalité* à Chambéry, des mises à l'honneur d'auteur comme Robert Hainard et Aldo Léopold. C'est poser là un signal fort que la conscience écologique ne peut plus être scientficocentrique, autant qu'elle s'égarerait dès lors dans un exil public et politique désastreux pour les équilibres humain-nature.

Le virage culturel de fond est donc désormais engagé. Mais beaucoup reste encore à faire, surtout dans les applications concrètes. Nous pouvons constater que pour qualifier les sites naturels (*arrêté de biotope*, *ZNIEFF*, *îlot de sénescence*, *réserve naturelle ou biologique...*), il faut des « indicateurs », tout un pro- >>>





↑ Forêt de l'Orgère.  
© B. Boisson

tole d'identification concernant ce qui mérite d'être connu et conservé. Or, il est à remarquer que dans ces indicateurs et ces protocoles, tout repose sur des analyses scientifiques. Nous pouvons faire face à certains paysages arborés absolument évidents en poétique paysagère, et ne pouvoir leur attribuer un statut de conservation, s'il ne leur est pas trouvé d'indicateurs scientifico-naturalistes. En général, on les trouve car le degré de poétique paysagère et le degré de naturalité coïncident. Mais dans bien des cas ne s'enfoncé-t-on pas dans des complications de procédures quand les évidences sont là

? Il y a quelque chose de fort étrange dans la mentalité des protecteurs et des gestionnaires qui fait que si l'on adoptait des *indicateurs poétiques*, nous serions d'un seul coup hors du cadre décisionnel professionnellement permis. D'ailleurs, nous les voyons plutôt reconnaître du paysage une *esthétique* et non une *poétique*, ce qui là encore, nécessite des discernements qu'une culture professionnelle n'a pas encore su établir. Nous sommes dans une bizarrerie psychologique, quand des gestionnaires naturalistes semblent bien souvent masquer leur contemplation sous des argumentaires scientifico-

naturalistes comme le chevalier cache sa nudité sous son armure. L'impression est qu'il faut toujours se déguiser pour s'attribuer les attentions d'une névrose technocratique. Cela pourrait être théâtralement un peu comique, mais présente l'inconvénient de couper les gestionnaires d'un fond souterrain de compréhension provenant de la sensibilité publique qui pourrait les soutenir.

Pour ma part, je demande que nous établissions de nouveaux statuts possibles de conservation, par exemple en classant certaines forêts en *forêts remarquables* dans une continuité d'esprit avec ce qui s'est déjà fait pour les *arbres remarquables*. Voire étendre l'idée à un statut de *paysages remarquables* ou *poétiques* (pour des vieux bocages, des cépées...), en établissant une procédure de reconnaissance sur des « indicateurs poétiques ». Après reste le choix de l'appellation : le qualificatif « remarquable » est-il souhaitable ? Il peut induire à terme, plus qu'une fréquentation, une surfréquentation, ce qui peut contrevenir à la préservation du milieu. L'idée étant plutôt de laisser le lieu ouvert à une fréquentation humaine qualitative, sans être ni quantitative, ni élitiste. Il m'apparaît précieux d'associer la conservation de certains lieux uniquement à une fréquentation

contemplative, et non à une fréquentation consumériste selon les usages ordinaires que celles-ci sous-entend. *Des lieux pour une maturation de la sensibilité*, ce pourrait être la devise sous le label, mais il faudrait plus qu'un label pour assurer une pérennité de conservation.

L'intention revient à accepter d'autres argumentaires à la conservation, comme ces parties de la forêt de Fontainebleau classées en 1853 *séries artistiques* à la demande des peintres de l'École de Barbizon, comme certains critères actuels de conservation initiés par le *Woodland Trust* en Angleterre, ou encore comme les *Bannwald* en Allemagne... Remarquons à quel point dans la France actuelle, nous nous sommes coupés de ces autres approches.

A quoi peuvent ressembler des *indicateurs poétiques* ? Très souvent, peut-on les associer à la diversité morphologique du monde arborescent en lien avec les éléments. La biodiversité prend en compte la diversité des espèces. Elle manque à estimer la diversité morphologique (ou comportementale) au sein de chaque espèce. A titre d'exemple, ce qui peut être préservé au niveau d'une diversité morphologique remarquable : l'intrication du pin cembro et du rocher dans la Forêt de l'Orgère aux abords du Parc de la »

Vanoise générant un paysage sylvestre à fort caractère. En Vendée, à Jars-sur-Mer, une forêt de chênes verts voit toute sa structure morphologique épouser la contrainte du vent. Les chênes verts en lisière de la mer ressemblent à une masse rétractée, buissonnante. Derrière eux, peu à peu la frondaison de toute la forêt se redresse, se déploie progressivement, les premiers abritant les suivants des forces du vent. Les arbres sont là aussi des témoins des forces élémentaires du lieu. Ce n'est pas tout ! Cette forêt s'étale en surplomb d'une falaise de calcaire ferrugineux riche en fossiles. Sur les abords d'un estuaire la dune recouvre cette falaise dans laquelle apparaissent quelques grottes. Laisser vieillir en ce lieu les arbres ne peut qu'accentuer cette dimension du temps profond déjà pressentie dans la géologie du paysage et l'expression du vent comme force sculpturale du monde organique. Ce paysage aux abords d'une station balnéaire n'aurait peut-être pas l'isolement souhaité pour être classé en réserve naturelle, mais serait notoirement adapté à un statut de paysage poétique permettant de reconnecter la sensibilité humaine au temps profond de la nature et à ses forces élémentaires. Après c'est quasiment l'architecture et l'urbanisme d'une ville limitrophe qui pourrait être repensés progressivement en harmonie avec l'esprit naturel du lieu.

### Autres discernements : la déprise et le lâcher-prise

Que la nature apparaisse dans la suite d'une déprise agricole ou sylvicole est fort différent du fait qu'elle revienne ou perdure dans la suite d'un lâcher-prise de notre société. Les déprises sont l'ombre de nos prédatations. Le lâcher-prise survient à la lumière de notre reconnaissance. Ces attitudes n'ont pas du tout la même valeur, ni les mêmes conséquences, au point qu'il importe de les discerner. La déprise laisse venir la friche. Elle est cette porte d'entrée à la nature férale. Elle permet une nature qui revient mais sans aucune garantie de pérennité. Par exemple un bocage boisé, une cépée devenue forêt...pourrait bien du jour au lendemain disparaître pour du bois-énergie... Une nature peut revenir sans nullement que l'humain ne la reconnaisse et l'intègre. Pire, elle peut être assimilée au déclin économique d'une région ou d'une ruralité, et de la sorte essuyer un préjugé hostile ; pas tant pour sa présence en tant que telle, mais pour son apparemment à une dimension symbolique de dévitalisation économique. D'ailleurs c'est un paradoxe, quand des panneaux communaux annoncent une zone en « revitalisation »





↑ Forêt de l'Orgère.  
© B. Boisson

», ce n'est pas pour de la nature férale, mais pour allouer des espaces au machinisme productif. La déprise agricole ou sylvicole n'atteste aucune valeur de maturation sociale et culturelle dans la relation de l'humain avec les milieux naturels. Il n'en

va pas du tout de même du *lâcher-prise*. Il y a forcément dans le lâcher-prise, un acte de maturation psychologique, voire spirituelle. Il passe par la reconnaissance de la valeur de ce que l'on ne domine pas ; par la compréhension de la régénération de

sensibilité que nous pouvons vivre avec des milieux naturels rendus à leurs processus autonomes ; par notre conscience avisée concernant les équilibres du Vivant, la diversité des espèces, la créativité organique et écosystémique... j'ose même dire ce mot interdit dans les signes extérieurs de professionnalisme : il y a notre *amour* dans le lâcher-prise.

La déprise génère de la *nature interstitielle*. Le lâcher-prise génère de la *nature sanctuaire*.

Une restitution et une conservation de milieux naturels totalement consenties s'arc-boutent sur une culture du lâcher-prise et sur toute la maturation humaine dont-elle rend compte. Là est la valeur ajoutée des milieux naturels que nous protégeons. En réalité, nous troquons un certain renoncement au mythe de la croissance, pour nous redéployer dans la maturation sensitive en lien avec la nature.

Toutefois, il nous faut prêter attention aux comportements humains affolés par la dégradation de notre économie, tout comme vis-à-vis de ceux qui s'embarquent dans une démence productive aveugle et sourde. Dans des situations paniques de crise, la culture du lâcher-prise risque d'être totalement incomprise alors que

certaines voudront en guise de solutions, où pour se masquer des signes apparents d'échec économique, reconquérir massivement les espaces de déprise. On risque de dire aux tenants du lâcher-prise : *mais de quoi vous plaignez-vous ? Ne voyez-vous pas toute cette nature qui revient quand vous vous alarmez de telle coupe, de telle destruction ?* Sans culture du lâcher-prise, nous aurons peut-être toujours de nouvelles zones en renaturation temporaire ici ou là. Mais un accroissement quantitatif de nature conduira-t-il à une évolution qualitative des milieux naturels ? Sans une culture pertinente du lâcher-prise dans notre société, j'en doute. Un peu comme un artiste qui cherche à déceler les lignes de force de son œuvre future au travers d'un brainstorming préliminaire, une culture du lâcher-prise aura à retrouver la cohérence évolutive vers laquelle la nature tend spontanément à se recomposer, dans la suite d'une déprise humaine quelque peu anarchique, de sorte d'être le gardien qualitatif des évolutions de la naturalité en cohésion avec tous les équilibres humains. ■

**Bernard Boisson**

## [ Les mots pour le dire ]

### Ailleurs sauvage (sentiment d')

Le sentiment d'ailleurs sauvage naît de la mise en résonance de certaines qualités de la nature avec la sensibilité humaine. Son intensité marque l'écart ressenti par un individu entre un lieu naturel et un environnement quotidien ou domestique.

L'ailleurs se rapporte à des dimensions autant naturelles et géographiques que culturelles et psychologiques. Il peut être décrit par sa localisation, ses qualités naturelles entrant en résonance avec l'humain et des descripteurs de la personne, population et culture concernées. Le sentiment d'ailleurs sauvage ne peut être réduit à une opposition domestique/ailleurs sauvage.

Le sentiment d'ailleurs sauvage est d'autant plus vif que l'individu est sensible et le lieu est évocateur d'une altérité naturelle radicale. La forêt-champs d'arbres rappelle les rythmes et l'artificialisation du vivant (proximité des routes, alignements des troncs, jeunesse des arbres, balisage...). Les forêts à haute naturalité sont source d'un sentiment d'ailleurs sauvage d'une magnitude incomparable au point de devenir « un ailleurs en France », comme le rappelle l'exposition de Bernard Boisson (<http://www.reserves-naturelles.org/actualites/un-ailleurs-en-france-forets-naturelles>).

La particularité de l'ailleurs sauvage est de rompre la relation réflexive établie par l'humain avec la nature. Il ne renvoie plus à l'humain, ses temps, ses formes, ses époques, mais à un monde autonome, dont les déterminants sont étrangers à l'humain. Le sentiment de l'ailleurs parvient à déconnecter un temps l'individu de sa réalité quotidienne et de ses références. Le paradoxe de l'ailleurs sauvage est qu'il réveille l'humain intérieur, au-delà de tous les conditionnements mentaux de la société. La pratique des espaces sauvages ne le fait pas disparaître pour autant : elle le transforme, le renouvelle et conduit simplement à un niveau supérieur de conscience.

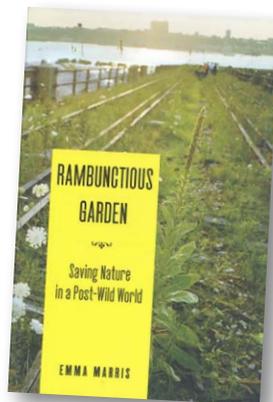
Daniel Vallauri

Lu  
pour vous

## → Rambunctious Garden. Saving Nature in a Post-Wild World.

Emma Marris. Editions Bloomsbury, 2011, 210 pages.

L'américaine Emma Marris est écrivain scientifique sur la nature et la biologie de la conservation et a déjà rédigé des articles pour la prestigieuse revue Nature. Dans ce livre, elle estime que dans notre monde totalement humanisé, il faut aborder différemment les stratégies de conservation de la nature. L'auteur utilise de nombreux exemples pour illustrer son concept de « jardin exubérant », une nature mélangée de sauvage et d'influence humaine qu'il convient désormais de prendre en compte. Elle est une des premières à avoir utilisé l'expression de nature férale et qualifie ces milieux influencés par les pratiques humaines et laissés en évolution spontanée de « nouveaux écosystèmes », aujourd'hui plus communs que les milieux intacts de toute influence humaine. Elle ne manque pas de lancer des piques aux gestionnaires de la biodiversité, notamment à la Société Royale de Protection des Oiseaux et son programme de sauvegarde des oiseaux des terres agricoles, en se demandant ce que faisaient ces oiseaux avant l'invention de l'agriculture ? Elle considère que si les protecteurs se battent uniquement pour sauver les espaces naturels les plus prestigieux dans des parcs nationaux ou des réserves, ils ne feront que retarder le jour de leur défaite. Elle invite les protecteurs à protéger la nature férale là où les gens vivent, afin de les impliquer. Le livre passe en revue diverses stratégies de conservation, de la migration assistée face au changement climatique à la restauration en passant par le réensauvagement avec des herbivores comme aux Pays-Bas. Ses positions originales s'expriment en particulier en matière d'espèces exotiques que l'auteur voit comme de nouvelles espèces capables de relations écologiques avec leurs nouveaux milieux. Pour elle, les invasives d'aujourd'hui sont les espèces clés des futurs écosystèmes, les fameux jardins exubérants. Emma Marris bouscule les idées reçues en matière de conservation de la nature, dans ce sens son livre est on ne peut plus recommandable.

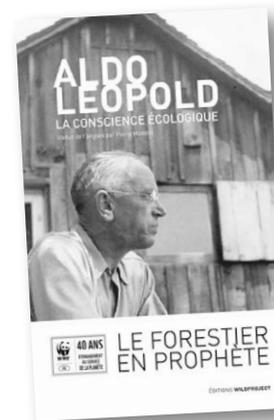


Jean-Claude Génot

## → La conscience écologique.

Anthologie de textes inédits en français réalisée par Daniel Vallauri et Jean-Claude Génot. Editions Wildproject, 2013, 226 pages.

Aldo Leopold est un pionnier américain de l'écologie et considéré comme l'un des pères de la protection de la nature outre Atlantique. Nous sommes là à la source du concept de naturalité. Et lire ces textes qui datent de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle montrent l'approche véritablement visionnaire d'Aldo Leopold. En effet, il y est question de surpâturage, du rôle bénéfique des prédateurs, du rôle des perturbations naturelles comme le feu, des méfaits des barrages... Autant de sujets aujourd'hui d'une actualité absolue et totale. On retiendra aussi que, pour Aldo Leopold, la nature sauvage est un laboratoire écologique. Une notion pas encore acceptée par nombre de nos gestionnaires !



Ce livre renferme une vingtaine de textes qui peuvent se lire indépendamment. Le style très imagé maintient l'intérêt du propos. Un exemple : « *La préservation de la nature est un oiseau qui vole plus vite que la balle par laquelle nous cherchons à l'atteindre* ». A lire donc absolument pour y retrouver tous les fondements de notre plaidoyer pour l'existence de véritables réserves de vie sauvage.

Gilbert Cochet

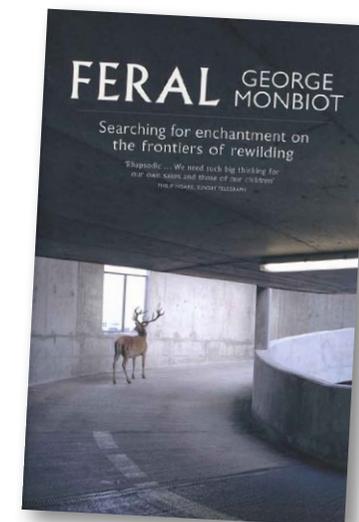
Lu  
pour vous

## → Feral. Searching for Enchantment on the Frontiers of Rewilding.

Georges Monbiot. Editions Allan Lane, 2013, 317 pages.

Georges Monbiot est écrivain et écologue. Son ouvrage a des points communs avec le livre précédent : attirer l'attention sur la nature férale et marquer son désaccord avec la gestion conservatoire de la nature du passé qu'il estime être de la nature culturelle. Ce britannique originaire du Pays de Galles a de quoi s'interroger sur la gestion pratiquée en Grande-Bretagne ou le sur pâturage par les moutons se pratique au nom de la conservation de la nature. Il souligne que les mêmes qui s'indignent contre le défrichement de la forêt tropicale dans les pays du sud, n'hésitent pas à employer les mêmes outils, le feu et le pâturage, pour empêcher le retour de toute sylvigénèse en Grande-Bretagne. Et l'auteur de se demander si des protecteurs protégeront les pâturages issus de la forêt amazonienne quand celle-ci aura disparu ? Pourquoi cela, parce que les gens pensent que l'état de la nature de leur jeunesse est la référence et qu'ils oublient ce qu'il y avait avant, c'est le syndrome du déplacement des repères. Certains écologistes souffrent du même syndrome en ignorant le degré d'altération par les humains des écosystèmes qu'ils étudient. L'écologue voit dans la nature férale une nature accessible à tous plutôt que d'aller au bout du monde voir les derniers espaces sauvages. Il voit le ré ensauvagement non pas comme un abandon de la civilisation mais au contraire comme un moyen de l'améliorer. Et quand l'auteur parle de ré ensauvagement, ce n'est pas seulement pour faciliter le retour du loup, du lynx ou du bison mais aussi celui du lion, de la hyène tachetée ou du rhinocéros noir, présents en Europe il y a 12 000 ans. Une utopie ne tenant pas compte des réalités humaines ? Non car Georges Monbiot

propose de ré ensauvager les hautes terres d'Ecosse livrées au surpâturage et aux plantations d'arbres exotiques mais qui malheureusement est composée de vastes domaines privés dont les propriétaires sont peu sensibles à la nature sauvage. Le livre est truffé de données scientifiques référencées sur l'histoire des espèces, l'évolution des paysages depuis les dernières glaciations, la théorie des méga herbivores avec de bons arguments contre ceux qui pensent que ces derniers ont entretenu des milieux ouverts, le rôle de l'homme dans l'extinction de la mégafaune ou encore les effets en cascade dans les chaînes alimentaires quand une espèce clé vient à disparaître. L'auteur souligne, après avoir vu des écosystèmes en fonctionnement naturel dans diverses régions du monde, que moins ces milieux sont modifiés plus ils sont diversifiés et complexes. D'où sa grande incompréhension face aux gestionnaires britanniques qui selon lui voient les réserves comme des jardins botaniques, n'aiment pas les arbres et empêchent toute intrusion de la nature. Un livre plein d'espoir très bien documenté qui marque un tournant pour tous les protecteurs de la nature en Europe mais aussi dans une Grande-Bretagne figée dans ces paysages déboisés.



Jean-Claude Génot

À ne pas rater !

## → Nous pouvons sauvegarder les dernières forêts vierges d'Europe Centrale



↑ Réserve naturelle de la Nera (Roumanie).  
© J.C. Génot

En Europe Centrale, de très vieux massifs forestiers résistent encore à la pression économique et à la dictature des tronçonneuses. Des forêts riches de 10 000 ans d'histoire biologique continue qui abritent de grands mammifères, une multitude d'espèces d'oiseaux et d'insectes et une flore rare...

Sauvegarder ces forêts, c'est sauver des milliers d'espèces : pour une surface équivalente, une forêt primaire contient 100 fois plus d'espèces qu'une forêt artificialisée ! Préserver cet héritage inestimable est la mission de Vita Sylvae Conservation.

Vita Sylvae a ciblé quelques forêts ayant un fort intérêt en matière de richesse biologique et envisage maintenant de lancer un **projet pilote exemplaire** à fort effet de levier et de répliquabilité. Un **programme de recherche** est envisagé dans un deuxième temps.

L'objectif est de valoriser et de sauver les derniers massifs de forêts vierges d'Europe, mais aussi de faire prendre conscience aux populations locales des richesses cachées de leur territoire tout en communiquant sur des valeurs porteuses et positives.

Le projet est mis en œuvre sous la forme juridique d'une association en France et d'une fondation en Roumanie et est parrainé par Allain Bougrain-Dubourg et Geneviève Ferone.

Vita Sylvae Conservation réalise actuellement une campagne de collecte de fonds afin de pouvoir finaliser la 1ère phase du projet, n'hésitez pas à contribuer !

Pour en savoir plus : [vita.sylvae@gmail.com](mailto:vita.sylvae@gmail.com) / [vitasylvae.wordpress.com](http://vitasylvae.wordpress.com)

Bertrand Sicard

Le bêtisier

→ « Bien que difficile à évaluer, le degré de naturalité de la peupleraie se situe dans une zone intermédiaire entre des espaces aussi artificialisés et contrôlés que des cultures annuelles (blé, maïs,...) et des forêts alluviales spontanées ».

Extrait de Peupleraie & Environnement, Un regard partagé sur la place de la peupleraie dans notre territoire. publié par le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-Industrie de la Province de Hainaut (tél. +32 68 26 46 50 - [www.carah.be](http://www.carah.be) et le CRPF Nord Pas de Calais Picardie (tél. 03 22 33 52 00 - [www.crpfnorpic.fr](http://www.crpfnorpic.fr)).

Il existe des critères d'évaluation quantitatifs du degré de naturalité permettant de dire que la peupleraie est plus proche des cultures intensives que des forêts alluviales spontanées...

La rédaction de Naturalité

## FORÊTS SAUVAGES

Fonds pour la naturalité des écosystèmes

### Notre objectif

Redonner aux écosystèmes naturels toutes leurs potentialités. La forêt libre et sans entretien apporte gratuitement des bienfaits inestimables à l'humanité :

- limitation de l'effet de serre ;
- régulation du cycle de l'eau ;
- épuration de l'eau et de l'air ;
- formation de sols ;
- diminution de l'érosion ;
- riche biodiversité ;
- lieux de ressourcement et d'inspiration artistique...

### Nos actions

Afin de permettre la préservation des écosystèmes à fonctionnement naturel, nous nous engageons à :

- promouvoir la naturalité à tous les niveaux ;
- éditer un périodique trimestriel diffusé par voie électronique, *Naturalité*, la lettre de Forêts Sauvages ;
- protéger de façon intégrale des surfaces forestières conséquentes par la maîtrise foncière...



© C. Faing

## Faites un geste pour les forêts sauvages : Offrez quelques mètres carrés de naturalité !

Faites un don à *Forêts Sauvages*, et nous nous engageons à reverser l'intégralité des sommes reçues pour l'acquisition de forêts et de milieux naturels à fort potentiel de naturalité. Ainsi acquises, ces surfaces auront la meilleure des protections qui soit : la maîtrise foncière pour une libre expression de la nature.

Première « réserve » de *Forêts Sauvages*, la forêt du Bruchet (Haute-Loire), qui n'a pas connu d'exploitation depuis plus de 60 ans, poursuivra en toute sérénité son évolution spontanée. Cette acquisition a été possible grâce à la générosité de son ancienne propriétaire et d'un partenariat avec la Société Nationale de la Protection de la Nature.

*Forêts Sauvages* travaille actuellement à l'achat de forêts aux diversités biologiques remarquables. Et dont seule la maîtrise foncière pourra permettre la pérennité.

## Nous avons besoin de vous !

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre contribution.

Il vous permettra de bénéficier d'une exonération fiscale de 66% du montant de votre don.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Adresse mel : .....

Je fais un don de ..... € à **FORÊTS SAUVAGES** afin de permettre à celle-ci, l'acquisition de forêts ou milieux naturels qui seront laissés en libre évolution.

Date : ..... Signature : .....

Bulletin à adresser à : Forêts Sauvages, 4 rue André Laplace. 43000 Le Puy-en-Velay.

